

## Appel à projet pour la création de l'identité visuelle du Centre d'art Madeleine-Lambert et des Ateliers Henri-Matisse à Vénissieux

I.	Présentation de l'établissement.....	2
A.	STRUCTURE DU CENTRE D'ART ET DES ATELIERS.....	2
B.	PROGRAMMATION : LES EXPOSITIONS ET LA RESIDENCE.....	2
C.	LA COLLECTION D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN.....	3
D.	UNE TRANSMISSION PAR LA PRATIQUE ARTISTIQUE.....	3
E.	HISTOIRE DU CENTRE D'ART.....	4
F.	FORCES ET FRAGILITES DE CET EQUIPEMENT CULTUREL.....	4
II.	Contexte et objectifs de la commande.....	5
A.	ENJEUX.....	5
B.	LISTE D'ADJECTIFS CLÉS.....	6
III.	CADRE DE LA COMMANDE :.....	7
IV.	Liste des créations souhaitées :.....	8
A.	LOGOTYPE.....	8
B.	CHOIX OU CRÉATION TYPOGRAPHIQUE.....	8
C.	SUPPORTS PAPIER :.....	8
D.	SIGNALÉTIQUE.....	10
E.	SUPPORTS NUMÉRIQUES :.....	11
V.	Etapes, calendrier et critères de sélection.....	12
A.	PHASE 1 (PRÉ-SELECTION SUR DOSSIER).....	12
B.	PHASE 2 (CHOIX DU OU DE LA LAUREATE).....	13
C.	PHASE 3 (DEVELOPPEMENT ET LIVRAISON).....	14

+

VI. ANNEXES (document à part)

## I. Présentation de l'établissement

Le service Arts plastiques de la ville de Vénissieux regroupe de nombreuses activités :

- La programmation d'expositions et de résidences
- La médiation et l'éducation artistique et culturelle
- La conservation et la diffusion d'une collection
- La gestion et la valorisation d'œuvres dans l'espace public
- L'édition de catalogues d'expositions et de livres d'artistes
- 19 ateliers hebdomadaires de pratiques artistiques destinés aux amateurs

Un schéma de présentation des activités est joint en annexe.

### A. STRUCTURE DU CENTRE D'ART ET DES ATELIERS

Les activités proposées par le service Arts plastiques sont regroupées sous deux appellations :

- « Centre d'art Madeleine-Lambert », qui désigne le lieu d'exposition, dans le bâtiment de la Maison du Peuple.
- « Ateliers Henri-Matisse », qui désigne les ateliers de pratiques artistiques amateurs qui se déroulent dans sept lieux différents (locaux installés dans des écoles de la Ville).

**Le Centre d'art Madeleine-Lambert / les Ateliers Henri-Matisse forment ensemble un équipement culturel de la Ville de Vénissieux**, dont la direction artistique commune est assurée par Xavier Jullien depuis 2015. Porté par la ville de Vénissieux, cet équipement en régie directe reçoit chaque année l'aide de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes et de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la production des expositions, la médiation et la résidence. Inscrit de longue date dans le réseau des structures dédiées à l'art contemporain au niveau régional, le Centre d'art Madeleine-Lambert est membre d'AC/RA et de l'association ADELE.

### B. PROGRAMMATION : LES EXPOSITIONS ET LA RESIDENCE

**Le Centre d'art Madeleine Lambert est d'abord un lieu de production et de diffusion de l'art contemporain. Il accueille chaque année 4 expositions temporaires**, collectives ou monographiques, dans une dynamique d'expérimentation qui reflète la diversité de l'art d'aujourd'hui. Il offre une visibilité à des artistes émergents ou confirmés, français et internationaux. L'équipe du Centre d'art les accompagne dans le développement de leur pratique, la production de nouvelles œuvres et l'édition de publications.

**Des actions de médiation en direction de tous les publics et une programmation culturelle** sont proposées autour du programme artistique : des rencontres avec les artistes, des projections, des conférences et évènements.

**Le Centre d'art accueille aussi des artistes en résidence, dans le cadre d'un appel à candidatures annuel** et à l'issue d'un jury. La résidence se veut ancrée dans la ville, son histoire, sa géographie, son identité et ses habitants, dans un esprit participatif. Pour le temps de la résidence, variable en fonction des projets et des années, l'artiste dispose d'un budget de production, d'un logement, d'une rémunération et de l'appui des ressources du Centre d'art et des Ateliers (espaces de travail et d'exposition, documentation, expertise et réseau professionnel et local de l'équipe). C'est une résidence ouverte : dont la forme est adaptable et dont les partenariats sont pensés pour chaque projet.

## C. LA COLLECTION D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

**Le Centre d'art Madeleine-Lambert conserve et diffuse la collection municipale d'art moderne et contemporain.** Composée de plus de 650 œuvres de 1927 à aujourd'hui, elle est diffusée en local dans le cadre de partenariats à objectifs pédagogiques, et bien au-delà à l'occasion de prêts ponctuels pour des expositions (récemment au MAC/VAL à Vitry, au Centre d'art la Halle des bouchers à Vienne et à Ümëa en Suède).

**Le plan de mandat en cours prévoit de développer la valorisation de cette collection, notamment par sa mise en ligne,** la rendant ainsi consultable par tous les internautes.

## D. UNE TRANSMISSION PAR LA PRATIQUE ARTISTIQUE

**Aux Ateliers Henri-Matisse, 250 adhérents inscrits à l'année, enfants, adolescents et adultes, participent chaque semaine aux ateliers de pratiques artistiques.** Ceux-ci sont destinés aux amateurs, et sont proposés par des artistes professionnels en activité.

**Les groupes scolaires accueillis au Centre d'art** lors des visites commentées des expositions **bénéficient aussi d'un temps d'atelier,** en rapport avec la visite qui l'a précédé.

**De nombreuses interventions d'artistes dans les classes sont planifiées chaque année** en partenariat étroit avec l'Education Nationale. Plus de 500 heures de cours et d'ateliers sont ainsi offerte aux écoles de Vénissieux.

**L'éducation artistique et culturelle** passe aussi par des partenariats spécifiques avec des relais du territoire, **en direction de publics précis** : petite enfance, enfants en situation de handicap, jeunes en insertion professionnelle, 3<sup>ème</sup> âge, etc.

## E. HISTOIRE DU CENTRE D'ART

L'origine du Centre d'art remonte à 1968, avec l'arrivée de Madeleine Lambert au Centre Culturel de Vénissieux. Les premières expositions temporaires se tiennent à partir de 1971 dans différents lieux. A partir de la création du service municipal des Arts plastiques en 1975, elles prennent place dans le nouvel Hôtel de Ville, au Cinéma Gérard Philippe et à la Maison du Peuple.

C'est en 1991 que le Centre d'art s'installe de façon pérenne dans la Maison du Peuple, avec la salle d'exposition, une ancienne salle de bal de 220m<sup>2</sup> et les locaux attenants qu'il occupe toujours aujourd'hui.

### MADELEINE LAMBERT (1935, Lyon – 2012, Eparres)

Madeleine Lambert a laissé une empreinte importante dans la vie culturelle de Vénissieux pour son travail à la mairie et sa pratique artistique. Le Centre d'art de Vénissieux a pris son nom en 2012, célébrant ainsi l'implication de cette militante pour la diffusion de l'art contemporain dans la région. Madeleine Lambert s'engageât en 1967 contre la précarité des artistes avec l'Union des arts plastiques. Conjointement avec d'autres artistes, elle a créé l'URDLA à Villeurbanne en 1978. En 1983, elle participe à la création de la MAPRA (Maison des Arts Plastiques Rhône-Alpes), qui offre de multiples services aux artistes. Son militantisme transparaît dans ses œuvres aux couleurs chatoyantes qu'elle a exposées à l'Hôtel de ville et à la Maison du peuple de Vénissieux. La collection municipale comprend son œuvre *L'inéluctable I*, 1988, huile sur toile.

## F. FORCES ET FRAGILITES DE CET EQUIPEMENT CULTUREL

### LES POINTS FORTS :

- Les arts plastiques à Vénissieux sont le fruit d'une histoire très riche
- Les expositions au Centre d'art rencontrent un public grandissant (+ 120% en 7 ans, hors COVID).
- Le Centre d'art est bien inscrit dans le réseau des structures et développe ses partenariats
- Les Ateliers sont plébiscités par les publics (100% de remplissage pour les adultes)
- Le Centre d'art et les Ateliers ont bien résisté à la période de pandémie en renouvelant les modalités de travail avec les publics avec énergie et inventivité.

### LES POINTS FAIBLES :

- Manque de visibilité et fort fractionnement des locaux, deux noms différents
- Pas de bâtiment reconnaissable de l'extérieur et qui centraliserait les activités.
- Le service arts plastiques se présente aujourd'hui aux yeux des publics comme un agglomérat d'activités sans lien évident et il n'apparaît pas comme un équipement culturel au plein sens du terme.

## II. Contexte et objectifs de la commande

La Ville propose une offre diversifiée, riche, accessible et complémentaire dans le domaine des Arts plastiques (expositions, ateliers, collection, résidence, interventions artistiques dans les classes, art dans l'espace public, partenariats, hors les murs, etc.)

Mais cela est presque invisible à cause d'un manque d'identité claire, d'une absence de signalétique et de l'éclatement très fort des locaux sur un grand nombre de sites qui sont tous mal identifiés et très faiblement signalés depuis l'extérieur.

L'offre de la Ville dans le domaine des arts plastiques apparaît de ce fait aux yeux des publics comme un agglomérat d'activités sans lien et pas comme un équipement culturel.

**La ville souhaite commander à un-e graphiste une nouvelle identité visuelle, déclinée dans différents supports de communication, dans l'immédiat principalement print et déclinable pour le web et la signalétique.**

### A. ENJEUX

#### Enjeux généraux :

- Rassembler toutes les activités sous une identité cohérente, lisible et unique.
- Toucher les publics avec une communication originale avec laquelle ils pourront se familiariser au fil du temps.
- Porter à la connaissance des publics et développer la reconnaissance et la visibilité du Centre d'art et des Ateliers, de la programmation et des nombreuses actions menées.
- Confier notre image à un ou une designer·euse graphique dont la démarche visuelle, artistique et plastique est reconnue. Il ou elle pourra saisir à la fois l'esprit du lieu et les besoins en termes de communication et de visibilité et ainsi les traduire visuellement sous une forme originale et unique.
- Articuler harmonieusement cette identité visuelle avec la charte graphique existante de la ville.
- Penser le lien avec l'histoire des Arts plastiques à Vénissieux et avec l'histoire de la ville elle-même.
- Valoriser le dynamisme local par un design contemporain : la future identité du Centre d'art et des Ateliers sera le reflet d'un territoire vivant et riche culturellement.

**NB. La double identité « Centre d'art » et « Ateliers » doit être assumée comme telle dans l'identité visuelle globale, afin de donner de la clarté et de la lisibilité.** A ce titre, l'identité visuelle devra être forte et se décliner (par exemple avec des couleurs, ou des logos) pour le Centre d'art et pour les Ateliers.

## Enjeux particuliers au Centre d'art Madeleine-Lambert :

Le Centre d'art Madeleine-Lambert n'a jamais eu une identité visuelle spécifiquement conçue. Ce manque de visibilité est particulièrement sensible pour un Centre d'art dont l'activité s'inscrit précisément dans le champ des arts visuels, et qui rayonne au-delà de la commune et de ses environs en diffusant sa communication sur un secteur géographique étendu et recevant des publics d'horizons très variés.

Une identité originale, avec une dimension artistique forte, permettrait de renouveler l'intérêt de nos publics, d'en toucher de nouveaux et de faire le lien dans les esprits entre toutes les actions portées par la Ville dans le champ des arts plastiques.

## Enjeux particuliers aux Ateliers Henri-Matisse :

Les Ateliers connaissent un très grand succès, notamment auprès des publics adultes. Cependant on observe un relatif vieillissement des adhérents sur ces ateliers, en lien avec une image qui manque sans doute de dynamisme et de modernité. Une nouvelle identité visuelle permettrait d'infléchir cette image et de toucher des publics plus jeunes parmi les adultes.

Du côté des Ateliers enfants, notre activité mériterait d'être mieux identifiée et mémorisée, une nouvelle identité originale et marquante permettrait d'atteindre cet objectif, de mieux valoriser cette offre municipale rare et de qualité et de renouveler plus facilement nos publics enfants et jeunes.

## B. LISTE D'ADJECTIFS CLÉS

Cette liste de mots pourrait définir cette future identité visuelle :

Inclusive, reconnaissable, originale, lisible, déclinable, durable, contextualisée, séduisante, mémorable, vivante...

## III. Cadre de la commande / Cahier des charges

### **Pour le Centre d'art Madeleine-Lambert, mettre en avant :**

Une proposition inventive, qui exprime la qualité de la programmation et les nombreuses facettes de l'art contemporain et du lieu d'exposition lui-même.

### **Pour les Ateliers Henri-Matisse, mettre en avant :**

Une proposition dynamique, qui s'adresse aux familles, met l'accent sur la créativité et rajeuni l'image des Ateliers.

## Sur le plan technique

**L'identité visuelle et graphique doit être pensée, conçue et livrée de façon à ce que les équipes municipales** (personnes compétentes à la Direction des Affaires culturelles et à la Direction des Ressources en communication) **puissent l'utiliser au quotidien et la décliner à partir des gabarits fournis** et en toute autonomie pour les supports à venir.

Tous les gabarits livrés doivent donc être modifiables sur les logiciels courants de PAO (In-design...)

**Les typographies utilisées doivent être livrées complètes et utilisables dans la durée.** Elles doivent être libres de droits ou bien les droits afférents à leur usage listé ci-dessous doivent être compris dans le prix initial de la création de l'identité visuelle, valable pour plusieurs années d'utilisation.

**NB. Tous les objets de communication du Centre d'art et des Ateliers sont validés** par la Direction de la communication de la Ville de Vénissieux, son Directeur général adjoint et la Première Adjointe, déléguée au développement de la Ville, aux relations internationales et à la communication, ainsi que par la Direction des Affaires Culturelles : Directrice des affaires culturelles, sa Directrice générale adjointe et l'Adjoint au maire délégué aux Finances, à la Culture, à l'Innovation et au développement numérique.

**Des contenus fictifs ou anciens (titre d'expo et visuel, faux texte, dates, etc.) vous seront communiqués en amont pour réaliser des prototypes** avec l'identité visuelle déclinée pour chaque support.

## Sur le plan budgétaire

Les candidat-es devront soumettre un budget TTC complet et détaillé. C'est-à-dire incluant les taxes et cotisations éventuelles, la production des lettrages et tous les droits ou achats éventuels concernant les typographies et l'usage des gabarits.

## Droits d'exploitation

**La Ville de Vénissieux disposera de l'ensemble des droits d'exploitation et de reproduction de l'identité visuelle / charte graphique pour toute la durée légale de protection des droits d'auteurs.**

La cession des droits d'exploitation et de reproduction se fera pour toutes exploitations et tous territoires. Le ou la candidat-e choisi-e garantit que ses réalisations livrées dans le cadre de cette commande sont des créations originales et ne portent pas atteinte à un tiers, et qu'elles ne seront jamais réutilisées ou déclinées par la suite pour d'autres clients.

## IV. Liste des créations demandées :

### A. LOGOTYPE

Le logotype doit pouvoir être intégré harmonieusement à tous types de documents imprimés et numériques. Il est nécessaire d'avoir :

- ➔ Une version noir et blanc
- ➔ Une ou plusieurs versions couleurs, par exemple pour une déclinaison propre au Centre d'art et une autre pour les Ateliers.

### B. CHOIX OU CRÉATION TYPOGRAPHIQUE

Dans le cadre de cet appel, nous souhaitons travailler autour d'un projet typographique original, innovant. Il s'agit de choisir ou créer pour le Centre d'art et les Ateliers une typographie singulière, immédiatement identifiable par les publics. Celle-ci sera récurrente et pourra être déclinée dans l'ensemble des documents de communication et la signalétique le cas échéant.

### C. SUPPORTS PAPIER :

#### Gabarit pour les cartons d'invitations

Utilisation : 4 ou 5 fois par an, réservé aux invitations aux vernissages des expositions

Format : définir un format type (le format actuel est généralement A5 CMJN R/V, mais d'autres possibilités sont ouvertes comme de grands formats dépliant par exemple.)

Couleur : à définir

Papier : à définir, en respectant le cadre budgétaire, 3 300 ex.

Imprimeur : en marché avec la Ville (en 2021 Public Imprim, Vénissieux)

Doivent apparaître sur le document :

- ➔ Le logo du Centre d'art (préalablement validé)
- ➔ Le bandeau des logos : ville + partenaires extérieurs (en bas de page sous une ligne, selon la charte de la Ville)

#### Gabarit pour les flyers

Utilisation ponctuelle : annonces d'évènements, programmation culturelle, appels à participation

Format : définir un format type (actuellement généralement A5 CMJN R/V)

Papier et impression : Service reprographie de la Ville, nombre d'exemplaires variable

Doivent apparaître sur le document :

- ➔ Le logo du Centre d'art (préalablement validé)
- ➔ Le bandeau des logos : ville + partenaires extérieurs (en bas de page sous une ligne, selon la charte de la Ville)



## Gabarit pour la fiche pédagogique à l'attention des enseignants

Utilisation : 4 ou 5 fois par an, en rapport avec les expositions

Format : définir un format type (actuellement généralement A5 CMJN R/V)

Papier et impression : Service reprographie de la Ville, env. 600 ex.

Doivent apparaître sur le document :

- ➔ Le logo du Centre d'art (préalablement validé)
- ➔ Le bandeau des logos : ville + partenaires extérieurs (en bas de page sous une ligne, selon la charte de la Ville)

## Gabarit pour le document de présentation des Ateliers (chaque rentrée)

Utilisation : 1 fois par an

Format : à définir (définir un format type, actuellement c'est un dépliant trois volets CMJN R/V)

Couleur : à définir

Papier : à définir, en respectant le cadre budgétaire

Imprimeur : en marché avec la Ville (en 2021 Public Imprim, Vénissieux), env. 11 000 ex.

Doit apparaître sur le document :

- ➔ Le logo des Ateliers Henri-Matisse (préalablement validé)
- ➔ Le bandeau des logos : ville + partenaires extérieurs (en bas de page sous une ligne, selon la charte de la Ville)

## Gabarit pour les affiches

Utilisation :

- 4 par an pour exposition Centre d'art
- 1 pour exposition des ateliers
- 1 pour la rentrée des ateliers
- 1 pour la présentation générale du Centre d'art

Formats :

- 118,5 x 350 cm (4 par an pour exposition Centre d'art + 1 pour exposition des ateliers + 1 pour la rentrée des Ateliers + 1 pour présentation du Centre d'art)
- 160 x 120 cm (4 par an pour exposition Centre d'art)
- 124 x 89 cm (4 par an pour exposition Centre d'art)
- 29,7 x 42 cm (4 par an pour exposition Centre d'art + 1 pour exposition des ateliers + 1 pour la rentrée des ateliers)

Imprimeurs : en marché avec la Ville (en 2021 Public Imprim, Vénissieux) ou prestataire de reprographie pour les plus grandes (118,5 x 350 cm, en 2021 entreprise Oza), destinées aux colonnes Morris de la Ville.

Doivent apparaître sur les affiches :

- ➔ Le bandeau des logos : ville + partenaires extérieurs (en bas de page sous une ligne, selon la charte de la Ville)
- ➔ Le logo du Centre d'art ou des Ateliers le cas échéant pour certaines affiches
- ➔ Des images fournies par les artistes invités pour les expositions, à adapter car elles peuvent être dans différents formats.
- ➔ Il peut être proposé plusieurs gabarits pour chacun des usages

## Gabarit pour le guide d'aide à la visite

Utilisation : 4 fois par an, en lien avec les expositions

Format : définir un format type (actuellement généralement A3 plié en A4 CMJN R/V)

Papier et impression : Service reprographie de la Ville, entre 250 et 750 ex. si retirages

Doivent apparaître sur le document :

- ➔ Le logo du Centre d'art (préalablement validé)
- ➔ Le bandeau des logos : ville + partenaires extérieurs (en bas de page sous une ligne, selon la charte de la Ville)

## Gabarit pour le magazine des Ateliers Henri-Matisse « Mad Mag »

Utilisation : 3 fois par an

Format : définir un format type (actuellement A3 plié en A4, 12, 16 ou 20 pages, noir et blanc R/V)

Papier et impression : Service reprographie de la Ville, env. 150 ex.

Doivent apparaître sur le document :

- ➔ Le logo du Centre d'art (préalablement validé)
- ➔ Le bandeau des logos : ville + partenaires extérieurs (en bas de page sous une ligne, selon la charte de la Ville)

## D. GABARIT LIBRE (GÉNÉRIQUE)

Afin de répondre aux besoins et usages ultérieurs, ou pour l'édition de documents ponctuels (dossiers d'exposition, communiqués, appels à candidatures, etc.) **il est demandé de fournir un gabarit « générique » pouvant être adapté par nos soins à différents formats et différentes échelles.**

Utilisation : ponctuelle, en rapport avec l'actualité de la programmation, des appels à candidatures

Format : libre, modulable

Papier et impression : variable

Doivent apparaître sur le document :

- ➔ Le logo du Centre d'art (préalablement validé)
- ➔ Le bandeau des logos : ville + partenaires extérieurs (en bas de page sous une ligne, selon la charte de la Ville)

## E. SIGNALÉTIQUE

### Gabarit pour le lettrage adhésif à l'entrée du Centre d'art Madeleine-Lambert

Le Centre d'art est situé au 1<sup>er</sup> étage de la Maison du peuple. Lorsque le visiteur monte les escaliers il est face à un grand mur blanc avec un lettrage. Ce mur annonce l'exposition en cours (il est modifié régulièrement).

Dimensions du mur : 300x 402 cm

Technique : lettrage adhésif

Informations à inscrire (pour certaines permanentes, pour d'autres à renouveler) :

- Centre d'art Madeleine-Lambert

- Informations structurelles : horaires d'ouverture, contact, site internet
- Titre de l'exposition en cours, artistes, commissaires, dates

### **Lettrage adhésif de la porte vitrée (entrée depuis l'extérieur du bâtiment)**

Technique : lettrage adhésif

Dimensions de la vitre utilisable : 103 x 85 cm

Informations à inscrire (permanentes) :

- Centre d'art Madeleine-Lambert (1er étage)
- Ouvert du mercredi au samedi de 14h à 18h en période d'exposition
- Entrée gratuite
- 04 72 50 89 10

### **Porte entrée haut**

Technique : lettrage adhésif

Dimensions de la porte : 240 x 79 cm

Informations à inscrire (permanentes) :

- Centre d'art Madeleine-Lambert
- Ouvert du mercredi au samedi de 14h à 18h en période d'exposition
- Entrée gratuite
- 04 72 50 89 10

## **F. SUPPORTS NUMÉRIQUES :**

### **Site institutionnel de la Ville de Vénissieux**

Le site actuel dispose de sa propre charte et il n'est pas demandé d'intervenir sur ce support.  
Les logotypes du Centre d'art et des Ateliers seront inclus sur ce site dans les bandeaux prévus.

### **Plateforme Culture et mise en ligne de la collection d'art moderne et contemporain**

La Ville a pour projet de développer une plateforme culture et de mettre en ligne sa collection municipale d'art moderne et contemporain. Ces pages disposeront de leur propre charte et il n'est pas demandé d'intervenir sur ce support. Les logotypes du Centre d'art et des Ateliers seront inclus sur ce site dans les bandeaux prévus.

### **Gabarit pour les newsletters (avec l'outil E-target)**

Utilisation : Invitation aux vernissages des expositions au Centre d'art et aux événements, diffusion d'informations concernant des événements, la programmation de rendez-vous, de visites, et d'informations concernant les Ateliers.

Outil : E-target

Doit être intégré dans la newsletter :

- Le logo du Centre d'art ou celui des Ateliers, en fonction de la nature des informations et des publics cibles.
- Ce support nécessite une adaptation de l'identité visuelle plus qu'une déclinaison, en raison de son formatage initial, notamment ses typographies et gabarits propres.

NB. Le Centre d'art et les Ateliers ne disposent pas de comptes propres sur les réseaux sociaux et bénéficient pour leurs posts des comptes globaux Ville : il n'est donc pas demandé d'intervenir pour ces canaux de communication.

## V. Etapes, calendrier et critères de sélection

### A. PHASE 1 (PRÉ-SELECTION SUR DOSSIER)

#### Envoi des candidatures – Jusqu'au 27 septembre 2021

- Envois uniquement par mail (avec éventuel lien WeTransfer ou équivalent)  
A l'attention de Xavier Jullien [xjullien@ville-venissieux.fr](mailto:xjullien@ville-venissieux.fr) ou [artsplastiques@ville-venissieux.fr](mailto:artsplastiques@ville-venissieux.fr)
- Contact téléphonique pour toute question au 04 72 21 44 24 ou 04 72 21 44 98

#### Les dossiers des candidat-es doivent comporter :

- Une lettre de motivation ou note d'intention de leur projet (obligatoire, pas plus d'une page)
- Une présentation de leurs parcours et de leurs références / CV (obligatoire)
- Un portfolio de leurs précédentes réalisations graphiques (obligatoire)

**NB. Aucune création graphique n'est demandée et ne sera considérée à cette étape.**

#### Jury de pré-sélection des candidatures – Début octobre 2021

- Le jury sera composé d'élus, de la Direction des ressources en communication et de la Direction des affaires culturelles et le cas échéant de personnes qualifiées extérieures.
- 3 à 4 candidat-es pré-sélectionné-es seront invité-es à élaborer un projet d'identité visuelle avancé, avec plusieurs déclinaisons.

**NB. Si le jury est infructueux, l'appel sera relancé.**

### B. LES CRITÈRES APPRÉCIÉS PAR LE JURY (PHASE 1) :

Le jury s'appuiera sur le cahier des charges et le contexte de la commande (point III) pour départager les candidat-es, en attribuant à chaque dossier une note sur 100 répartie suivant les critères ci-dessous :

- **Qualité artistique des réalisations présentées dans le dossier : 50%**  
Le jury portera son attention sur l'originalité des créations précédentes, leur pertinence dans le champ de l'art contemporain et de la création graphique actuelle, leur capacité à traduire visuellement l'esprit d'un lieu, d'un équipement, d'un évènement ou d'un service aux habitants, leur capacité à se démarquer et à développer une identité propre, et leur accessibilité (lisibilité).
- **Adéquation de l'approche et de la note d'intention avec le programme de la commande : 30%**  
Le jury évaluera la pertinence de la candidature à travers la note d'intention fournie et le travail dont témoigne le dossier. Il évaluera notamment la bonne compréhension du contexte et des enjeux territoriaux (politique culturelle et politique des publics de la collectivité), la corrélation

entre l'approche graphique dont témoignent les réalisations précédentes et l'identité « Centre d'art et Ateliers » qui sera à développer, et l'originalité de la proposition.

- **Références professionnelles des candidat·es : 20%**

Au-delà de la formation des candidat·es, le jury examinera les dossiers sous l'angle des commandes précédentes : de leur importance et de leur complexité, de leur durabilité, de l'audience des commanditaires et de la diffusion de ces créations.

## C. PHASE 2 (CHOIX DU OU DE LA LAUREATE)

### Rencontre avec les 3 à 4 candidat·es retenu·es – Début octobre 2021

- Cette rencontre permettra aux candidat·es de mieux connaître la ville et de visiter notamment le Centre d'art et les Ateliers.
- Un court séjour sur place est possible, avec la prise en charge de l'hébergement uniquement.
- L'hébergement se fait dans le logement municipal alloué aux artistes en résidences
- Les candidat·es retenu·es auront accès à toutes banques de données, archives et images utiles.

### Envoi des projets des candidat·es retenu·es – Fin octobre 2021

Les 3 à 4 candidat·es retenu·es devront transmettre à la ville :

- Des prémaquettes définissant l'identité visuelle : typographie, carton d'invitation, logo, affiches.
- Les déclinaisons éventuelles.
- Une présentation des orientations artistiques (obligatoire).
- Un devis complet (obligatoire).
- Le devis devra être suffisamment détaillé pour permettre un ajustement des prestations si besoin, et en concertation, en conservant un budget équilibré.
- Envois uniquement par mail (avec éventuel lien WeTransfer ou équivalent)  
A l'attention de Xavier Jullien [xjullien@ville-venissieux.fr](mailto:xjullien@ville-venissieux.fr) ou [artsplastiques@ville-venissieux.fr](mailto:artsplastiques@ville-venissieux.fr)

### Jury final – début novembre 2021

Les 3 à 4 projets soumis seront à nouveau examinés par le jury.

## D. LES CRITÈRES APPRÉCIÉS PAR LE JURY (PHASE 2) :

Le jury s'appuiera sur le cahier des charges et le contexte de la commande (point III) pour départager les projets soumis par les candidat·es pré-sélectionné·es, en évaluant leur capacité ou non à répondre à la commande dans le calendrier établi (préalable), et suivant les critères ci-dessous :

- **Adéquation du projet à l'esprit de la commande : 25%**

Le jury appréciera la bonne prise en compte du contexte et des enjeux, leur convocation harmonieuse dans le projet et la pertinence des choix graphiques proposés pour le Centre d'art, les Ateliers et leurs publics.

- **Potentiel artistique du projet et des déclinaisons proposées : 25%**

Le jury départagera les projets en fonction de leur ambition sur la forme, de leur créativité et de

leur originalité. Une attention particulière sera portée aux choix typographiques, aux éventuels choix de couleurs ou de formes, à la cohérence graphique et artistique de l'ensemble du projet.

- **Adéquation du projet au cahier des charges sur le plan technique : 25%**

Le jury portera son attention sur les aspects opérationnels de la mise en place et de l'utilisation de cette nouvelle identité visuelle, sur le format et les fichiers proposés, sur l'adéquation des gabarits soumis par les candidat-es à la liste des supports et aux formats demandés dans le cahier des charges. Seront aussi évalués la simplicité d'usage au quotidien et le degré de modularité des gabarits fournis.

- **Prix de réalisation : 25%**

Le devis proposé sera apprécié et pondéré en regard des précédents critères.

### **Annnonce du ou de la lauréate – début novembre 2021**

- Un contrat sera établi entre la ville (commanditaire) et le ou la lauréate.
- Les 2 à 3 candidat-es dont les projets n'ont finalement pas été sélectionnés seront rémunéré-es pour leur travail préparatoire, et présenteront à la ville une facture de 1 000 €, à la condition d'avoir remis dans les temps tous les éléments demandés au jury, et que leur projet réponde au cahier des charges.

## **E. PHASE 3 (DEVELOPPEMENT ET LIVRAISON)**

### **Création de l'identité visuelle - Livraison pour mars 2022**

- Le travail de création sera effectué en dialogue avec la ville, notamment avec la Direction des ressources en communication et la Direction des affaires culturelles.
- Prévoir une passation avec l'équipe de communication et les personnes concernées dans l'équipe du Centre d'art et des Ateliers.

### **Lancement de l'identité visuelle - 30 ans du Centre d'art : avril 2022 (souhaité)**

En même temps que la mise en ligne de la collection municipale d'art moderne et contemporain. Ce rdv marquera les esprits en étant à la fois rétrospectif (mettant en valeur toute l'histoire des arts plastiques à Vénissieux) et tourné vers l'avenir (avec la nouveauté de l'identité visuelle).

---

## **Contact**

Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter :

Xavier JULLIEN, Directeur du Centre d'art Madeleine-Lambert et des Ateliers Henri-Matisse

[xjullien@ville-venissieux.fr](mailto:xjullien@ville-venissieux.fr) ou [artsplastiques@ville-venissieux.fr](mailto:artsplastiques@ville-venissieux.fr)

Un WeTransfer avec des documents de communication existants au Centre d'art Madeleine-Lambert ainsi que des images des espaces pourra être envoyé sur demande à chaque candidat-e.